



Rapport ANNUEL 20

15  
16

# Table des matières

Le conseil d'administration et l'équipe	3
Mot de la présidente	4
Message de la directrice	5
Mission et clientèle de l'organisme	6
Territoire et accessibilité	6
Services de base de l'organisme	
Interventions psychosociales	7
Profil des personnes rencontrées	9
Profil des problématiques rencontrées	10
Provenance des références	12
Activités de formation	13
Groupes de soutien	18
Activités d'information	19
Activités de sensibilisation	21
Mesures de répit à la famille	22
Autres activités	22
Activités d'autofinancement	24
Dons et commandites	25
Membership et satisfaction de la clientèle	26
Activités de représentation	27
Bilan des orientations 2015-2016	28
Orientations 2016-2017	29
Revue de presse 2015-2016	30

## Le conseil d'administration et l'équipe

OASIS santé mentale Granby et région compte sur l'appui de plusieurs personnes pour l'aider à réaliser sa mission et atteindre ses objectifs.

### Le conseil d'administration 2015-2016 de OASIS santé mentale Granby et région

Madame Francine Bessette,	Présidente
Madame Stéphanie Brouillette,	Vice-présidente
Madame Julie Vincelette,	Trésorière
Madame Kim Robidoux,	Secrétaire
Monsieur Paul Goulet,	Administrateur
Monsieur Alain Mailhot,	Administrateur
Monsieur Claude Trottier,	Administrateur

Au cours de l'année  
2015-2016,  
le conseil d'administration  
s'est réuni à 7 reprises

### L'Équipe de OASIS santé mentale Granby et région



De gauche à droite:  
**Caroline Paquette, Intervenante**  
**Johanne Craig, Adjointe administrative**  
**Mélanie Tremblay, Directrice**  
**Susan Laporte, Intervenante**  
**Sylvie Lussier, Intervenante**

## Mot de la présidente



Bonjour à vous chers membres, chers partenaires,

C'est avec fierté que je vous présente le rapport sommaire des réalisations de notre organisme du 1er avril 2015 au 31 mars 2016.

J'ai été nommée présidente de l'organisme en septembre 2015. Une grande pointure de souliers à porter après les dix années de présidence de monsieur André Charbonneau. L'organisme va toujours garder en mémoire sa contribution importante au rayonnement et au développement de notre organisme. Heureusement, j'étais entourée d'une équipe d'administrateurs hors pair. Des personnes sensibles à la cause, dévouées et partageant leurs savoirs et leurs compétences diversifiées. La synergie est palpable à toutes les réunions du conseil d'administration. Je remercie chaque administrateur pour leur apport significatif.

Quel succès fut notre activité d'autofinancement principale le brunch-bénéfice de 2015. Ce fut un record en terme de participation et d'argent ramassé. Isabelle Dupont de la pharmacie Uniprix, notre commanditaire principal, assurait la présidence d'honneur. Un honneur fort mérité vous conviendrez. Notre conférencier, Luc Vigneault, nous a livré son vécu en tant que personne souffrant d'une maladie mentale. Il a réussi à nous sensibiliser à son quotidien et ce avec humour. Il a nourri l'espoir de la potentialité de rétablissement. Quel rafraîchissement pour chaque proche et chaque personne atteinte.

À la lecture du rapport d'activité, vous apprécierez tout le travail accompli pour répondre aux besoins de notre clientèle toujours grandissante. Je remercie tous nos commanditaires et donateurs. Tous ensemble nous poursuivons notre mission: soutenir les proches d'une personne atteinte de maladie mentale.

Francine Bessette,  
Présidente

**Un merci particulier à notre  
partenaire  
officiel!**



## Message de la directrice



À vous chères familles que nous côtoyons au quotidien au sein de notre merveilleuse demeure, sachez que vous êtes une source d'inspiration constante! Votre courage, votre ouverture d'esprit, votre détermination à soutenir votre proche sont quelques unes des qualités que vous détenez et qui font que comme équipe, notre motivation à vous accueillir et à vous offrir un service de qualité en est que plus grande! Vous nous le rendez bien par votre reconnaissance, vos remerciements, les sourires que vous retrouvez après les larmes et j'en passe. Lors de la dernière année, vous avez été près de 600 à faire appel à l'un ou l'autre de nos services et ce sont plus de 2300 contacts que nous avons eu avec vous, de quoi rendre notre travail des plus gratifiant! Je vous invite à prendre le temps de lire le présent rapport afin d'en connaître davantage sur ce qui a été offert au cours de la dernière année.

À vous chers partenaires de notre nouvelle région socio-sanitaire d'appartenance qu'est l'Estrie, la dernière année a été, disons le, l'occasion de faire davantage connaissance. En effet, nous avons eu la chance de rencontrer l'équipe de la direction santé mentale du CIUSSS de l'Estrie CHUS à quelques reprises. Ces quelques contacts nous ont permis entre autre de présenter notre organisme, d'exprimer les besoins des membres de l'entourage ainsi que nos préoccupations quant à la place des familles dans la mise en œuvre du nouveau plan d'action en santé mentale 2015-2020. D'ailleurs, ce dernier qui est sorti à l'automne 2015, reconnaît de façon très claire l'importance de l'implication des familles dans le traitement, l'expertise développée par les Associations de familles comme la nôtre ainsi que l'importance de la référence vers nos organismes. Un grand pas vers la reconnaissance et l'implication des membres de l'entourage!

Aussi, il nous importe de mentionner que nous avons rejoint le Regroupement des organismes en santé mentale de l'Estrie et ce fut une rencontre qui, à nos yeux a été des plus positive, et ce à plusieurs égards. En plus d'être accueillis à bras ouverts, nous avons senti une réelle volonté de travailler en concertation et de nous impliquer de façon très active. Ainsi, plusieurs travaux ont été réalisés comme la modification aux lettres patentes et aux règlements généraux afin d'être en mesure de nous inclure dans le regroupement. Nous avons également fait la cartographie des organismes de notre nouveau territoire, ce qui nous permet d'avoir un portrait des services offerts par chacun en plus de travailler sur les priorités en lien avec le Plan d'action. Ce regroupement est aussi le lien direct avec la direction santé mentale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Enfin, nous avons aussi rejoint le ROC de l'Estrie qui est le Regroupement des organismes communautaires de notre nouvelle région. Cette adhésion nous apporte aussi beaucoup sur le plan entre autre du fonctionnement et des liens avec les partenaires. Je suis d'ailleurs membre d'un comité qui est à revoir le cadre de collaboration avec notre principal bailleur de fonds qu'est maintenant le CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

En terminant, il m'importe de mentionner une de nos perspectives d'avenir qui repose sur une offre de formation que nous sommes à développer pour les entreprises de notre région. Nous croyons que grâce à cette perspective qui nous semble être dans une approche gagnant-gagnant, nous serons en mesure d'augmenter nos sources de revenus et ainsi, améliorer notre offre de service. La prochaine année sera pour nous l'occasion de promouvoir ce service auprès des entreprises de notre région et de mesurer s'il répond à un besoin réel ou non!

Sur ce, bonne lecture!  
Mélanie Tremblay, Directrice

### Mission

Oasis santé mentale Granby et région a pour mission de regrouper les membres de l'entourage d'une personne qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble majeur de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel.

### Clientèle

Les services de l'organisme s'adressent aux membres de l'entourage d'une personne présentant un trouble majeur de santé mentale âgée de 0 à 100 ans. Par membre de l'entourage nous entendons: père, mère, membre de la fratrie, enfant d'une personne atteinte, autre membre de la famille, ami ou toute personne intéressée.

### Problématiques reconnues

Les problématiques reconnues par notre association font référence aux troubles majeurs non diagnostiqués ainsi qu'aux maladies mentales suivantes:

#### Adulte

- La schizophrénie
- Les troubles sévères de la personnalité dont le trouble de la personnalité limite
- La psychose
- Les troubles anxieux
- Les troubles bipolaires
- La dépression
- Les troubles alimentaires
- Les troubles obsessionnels-compulsifs

### Territoire

Notre organisme dessert les territoires de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi

2 villes s'ajoutent par entente de service soit:  
L'Ange Gardien et  
Ste-Brigide-d'Iberville



### Accessibilité

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

Notre **siège social** est situé au 18 St-Antoine Nord à Granby et nous avons aussi un **point de service** (sur rendez-vous) au CLSC La Pommeraie, au 397 rue Rivière, bureau 229, à Cowansville

Nos services sont offerts gratuitement

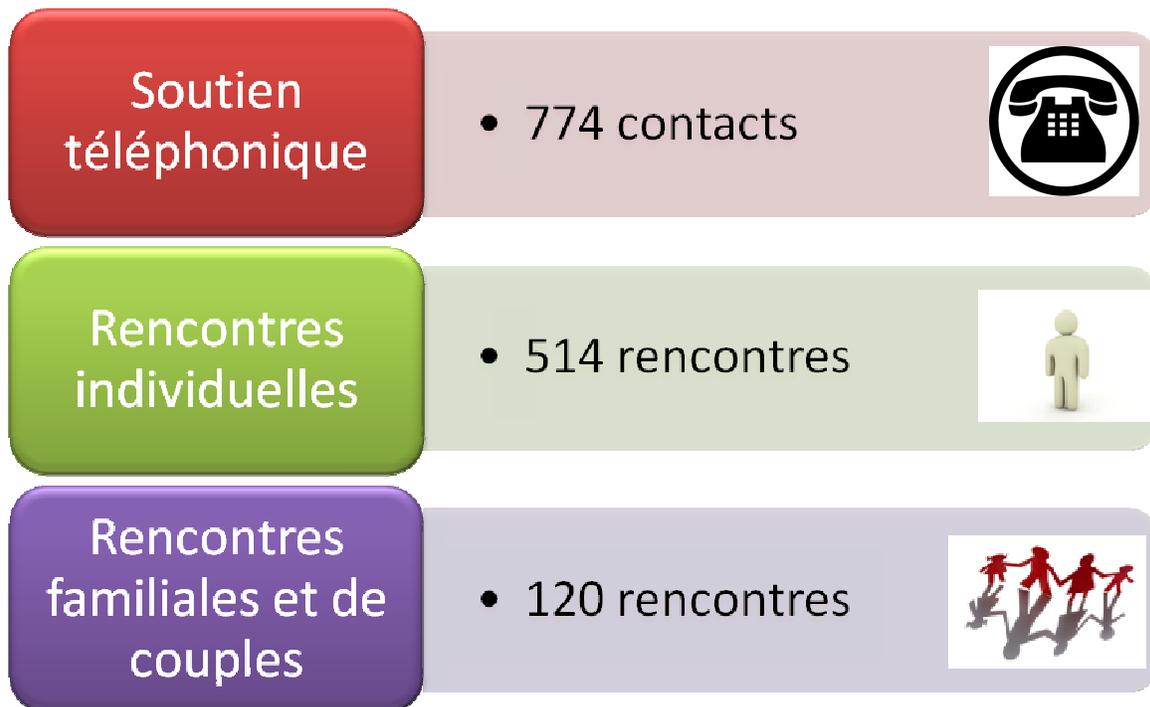
#### Jeunesse

- Les troubles relevant de la pédopsychiatrie
- Le déficit d'attention avec hyperactivité
- Le syndrome Gilles de la Tourette

## Interventions psychosociales

Ce service fait référence à des interventions individuelles et/ou familiales, où l'aide est reliée au soutien, à la communication, à la résolution de problèmes ou à la référence. Notre approche met l'accent sur l'actualisation du potentiel, le développement des compétences, l'appropriation du pouvoir et le rétablissement, celle-ci est basée sur le respect du rythme et des valeurs de chacun.

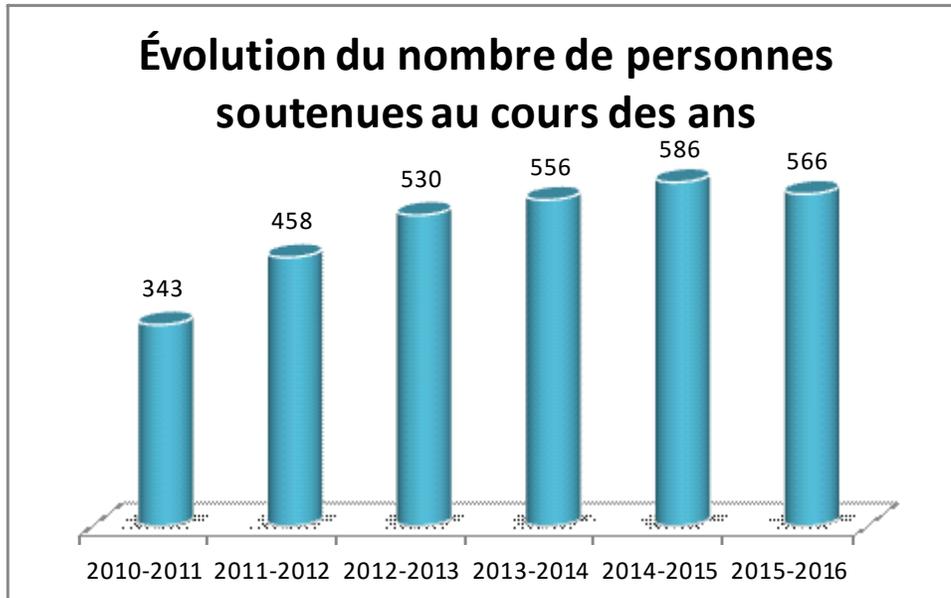
### Soutien téléphonique, rencontres individuelles et/ou familiales



Notre approche dans le cadre du volet d'interventions psychosociales vise entre autre à avoir un minimum de 4 à 6 contacts avec la personne. Nous avons ainsi évalué que ce nombre permettait minimalement d'établir un lien, de travailler sur la compréhension de la problématique, les émotions vécues ainsi que sur différents objectifs souhaités par la famille.



# Interventions psychosociales



## Aide en ligne et demandes de soutien par courriel



Lorsque nous recevons une demande d'aide par courriel ou par le formulaire de demande en ligne, une intervenante est désignée pour y répondre dans un délai rapide, soit à l'intérieur de 72 heures ouvrables.

En 2015-2016 nous avons répondu à **122 demandes** par courriel que ce soit directement ou sous forme d'aide en ligne.

## Accompagnement dans le cadre de la Loi dont l'état mental d'une personne présente un danger pour elle-même ou pour autrui (P-38)

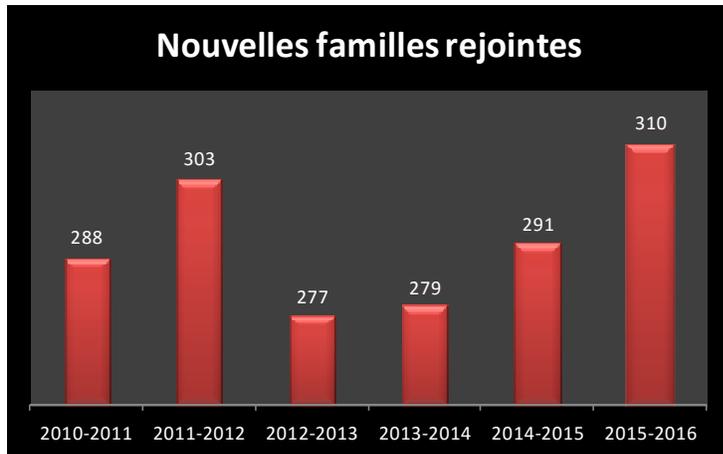
### Processus d'accompagnement

Le processus d'accompagnement vise principalement à soutenir la famille dans toutes les démarches menant à la présentation d'une requête à la Cour pour demander une évaluation psychiatrique pour un de leur proche. Ce processus est applicable uniquement si la famille constate des éléments de dangerosité pour son proche et que ce dernier refuse de consulter.

### Portrait des accompagnements pour 2015-2016

En 2015-2016, nous avons répondu à **148 demandes d'informations** pour une démarche de requête, ce qui représente une augmentation de 32% par rapport à l'année précédente. De ce nombre, **16** ont nécessité un accompagnement pour la présentation d'une requête d'évaluation psychiatrique. À cela s'ajoute **4 accompagnements** de familles dans le cas d'une demande de garde en établissement par le centre hospitalier pour leur proche.

# Profil des personnes rencontrées

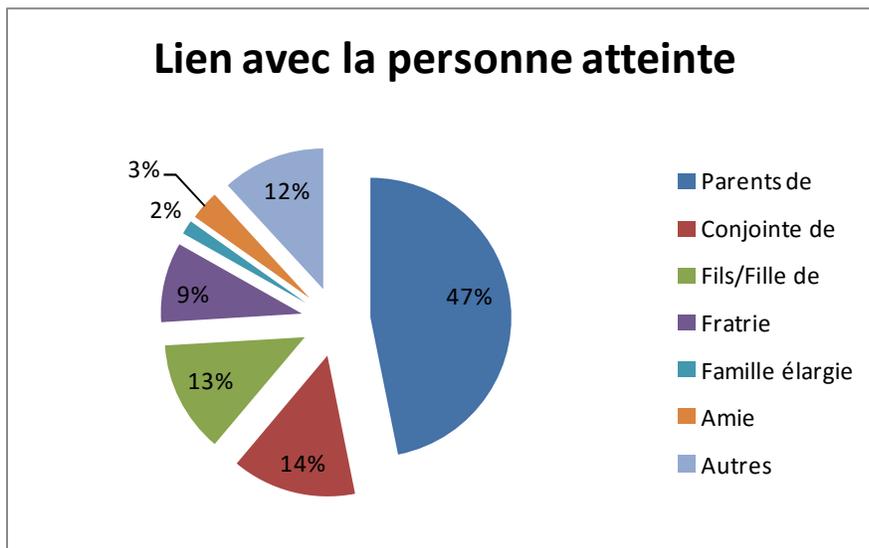
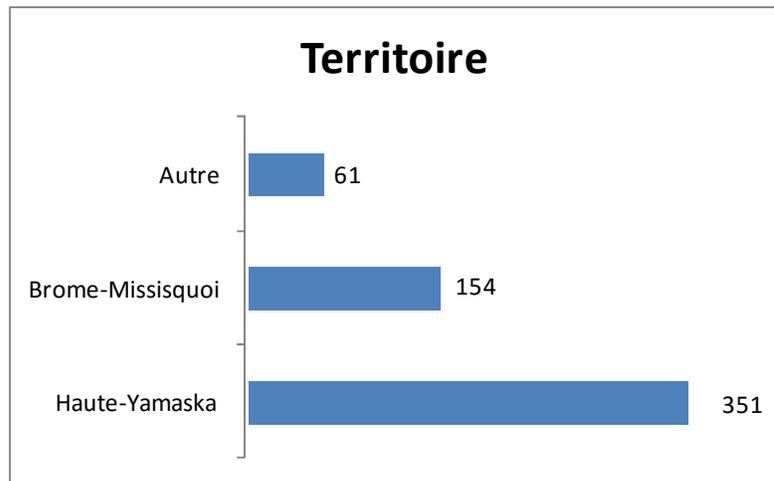


**FAITS SAILLANTS**

En 2015-2016, 310 nouvelles personnes ont fait appel à nos services, ce qui représente une augmentation de 6,5% par rapport à l'an dernier. Cela représente également 55% du nombre total de personnes soutenues

**FAITS SAILLANTS**

En 2015-2016, 27% des demandes d'aide proviennent du territoire de Brome-Missisquoi comparativement à 23% l'année précédente pour ce même territoire!

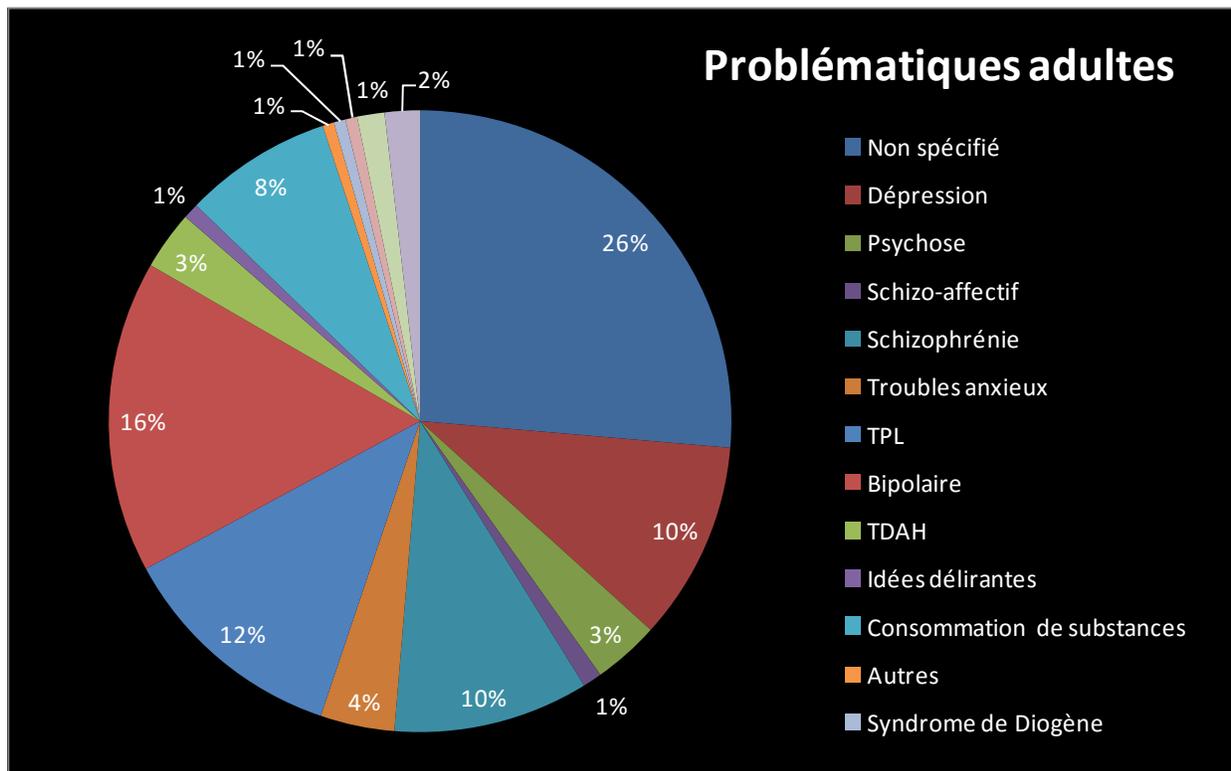
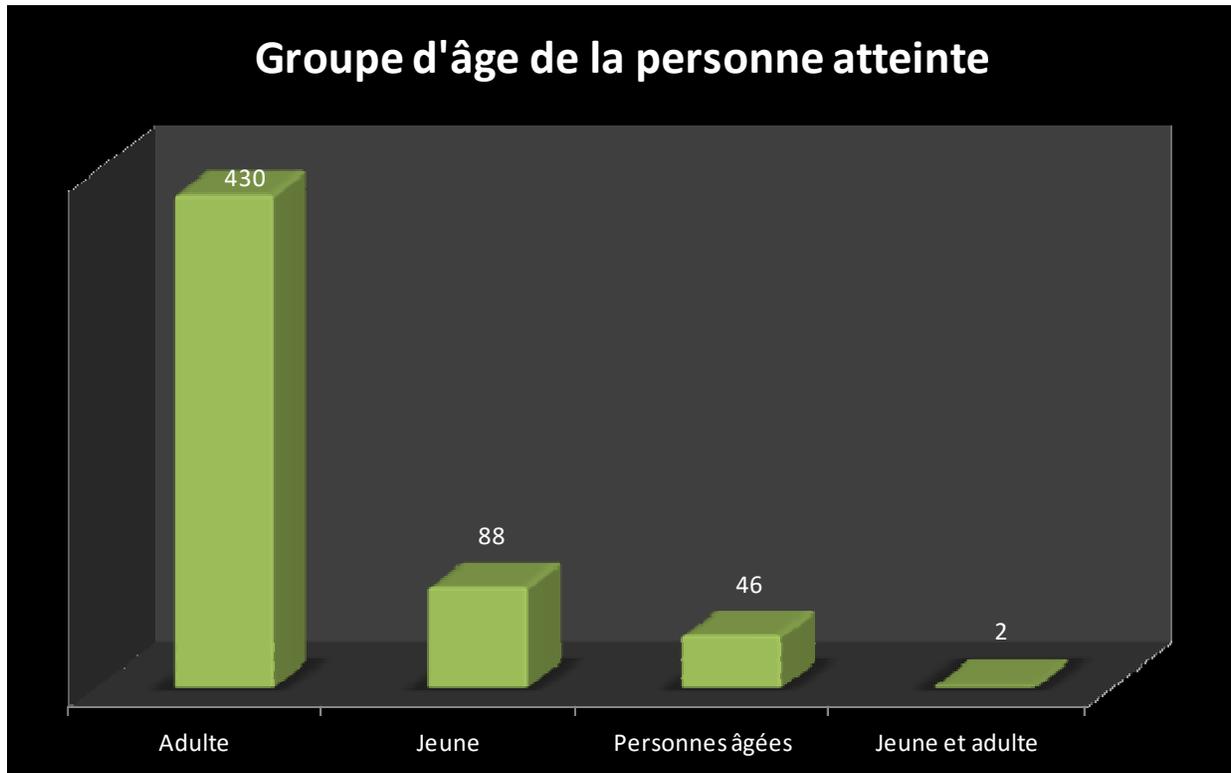


**FAITS SAILLANTS**

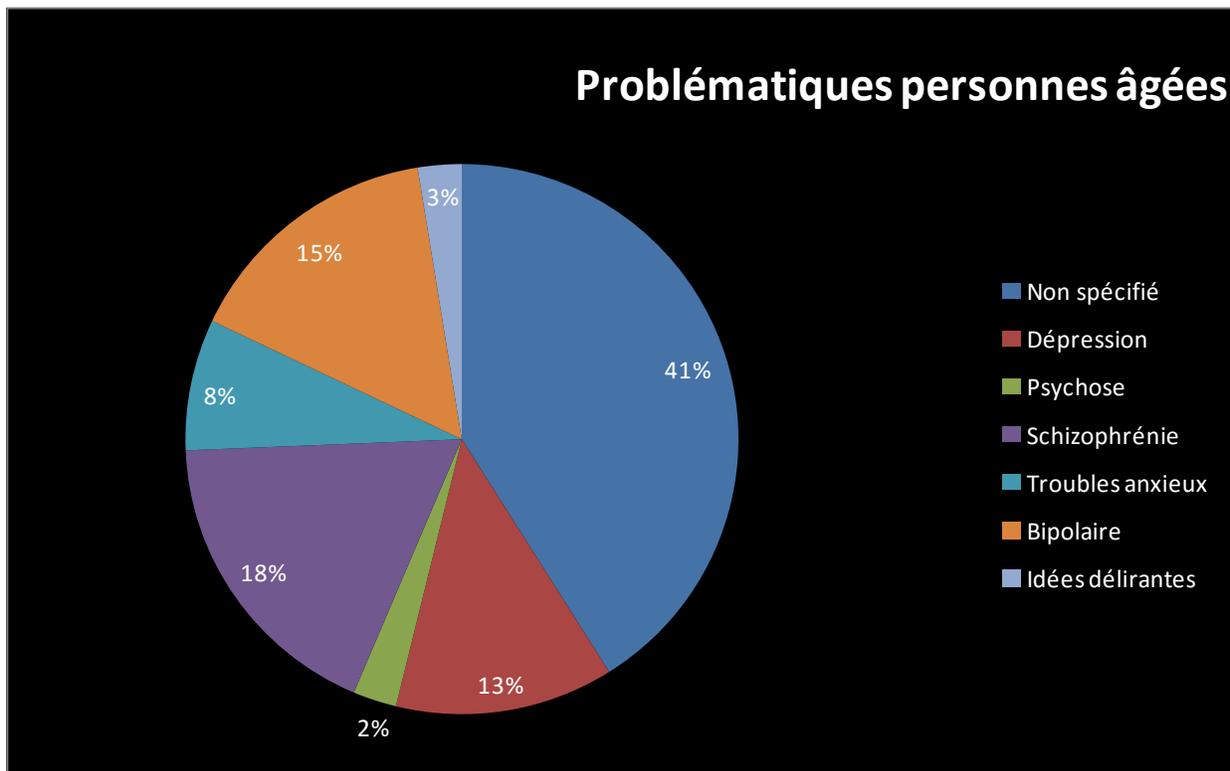
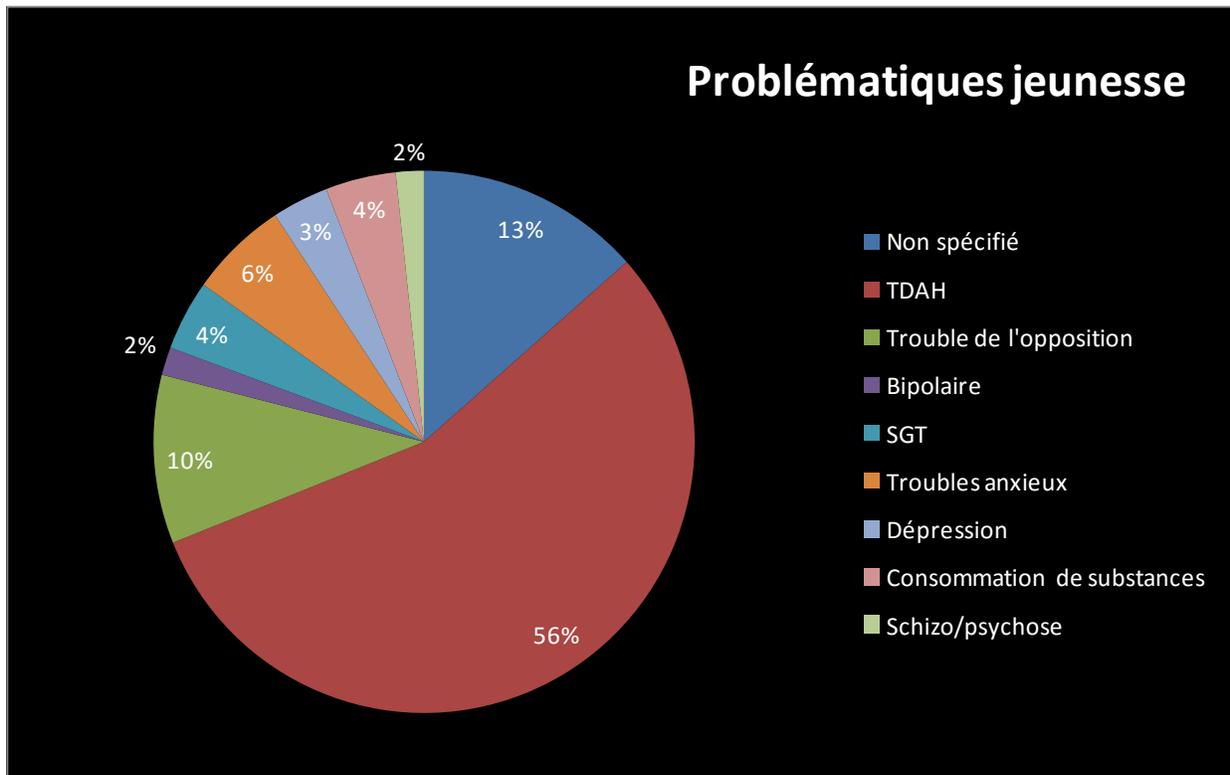
Près de la moitié des personnes rejointes sont des parents qui ont un enfant ayant une problématique.

Le nombre d'enfants ayant un parent atteint est en croissance par rapport à l'an dernier (11%)

## Profil des problématiques rencontrées



## Profil des problématiques rencontrées



## Provenance des références

Une nouvelle fonction de notre base de données informatisée nous permet maintenant de connaître la provenance des références lorsque la personne nous en informe. Il est intéressant d'en ressortir quelques constats:

Voici un portrait général de 465 provenances des demandes que nous avons répertoriées au cours de la dernière année

Provenance des demandes 2015-2016			
Provenance	Nombre	Provenance	Nombre
Ancienne famille ou usager	121	Commission scolaire (CSVDC)	6
CIUSSS de l'Estrie-site Hôpital de Granby	67	Organisme communautaire– B-M	10
CIUSSS de l'Estrie-site La Pommeraie	22	Organisme communautaire– H-Y	26
Bouche a oreille	65	Palais de justice	5
Policiers (SQ et Sûreté municipale)	25	Professionnel de la santé	14
Centre de réadaptation (CMR, CRDI,...)	11	Référant autre territoire	6
Centre Jeunesse	8	Visibilité (site, journaux, réseaux sociaux)	60
Autre CISSS	3	Activité externe (kiosque, conférence)	13
Autres Associations de familles	3	<b>TOTAL</b>	<b>465</b>

## Activités de formation



### Groupes de formation et de soutien

- 2 différents groupes de soutien
- 8 programmes de formation
- 83 participants différents
- 269 participations

### DÉFI BIPOLARITÉ, LA BIPOLARITÉ EXPLIQUÉE

En octobre 2015, nous avons offert la formation pour les familles qui ont un proche ayant un trouble bipolaire. Nous avons pu bénéficier de 2 témoignages lors de la formation. Un de M. Denis Desautels et l'autre de M. Jean-François Couture. Ces témoignages ont pu offrir le côté positif et l'espoir de leur réussite puisque tous les deux vivent avec le trouble bipolaire.

Nous avons eu **4 familles**, ce qui représente 9 participants en tout qui ont participé à ce groupe.

La formation de 6 semaines permet aux familles d'approfondir leurs connaissances face à la maladie de leur proche pour les rendre plus efficaces dans l'aide qu'ils peuvent apporter.

Les thèmes abordés sont;

- Le trouble bipolaire expliqué;
- Les origines et les traitements;
- Les autres troubles associés;
- L'impact sur les proches;
- Prendre soin de soi;
- Les lois et ressources du milieu.



## Activités de formation

### Les Ateliers ANNA

Lorsque la maladie mentale frappe le milieu familial de l'enfant, son monde bascule. Incapable de subvenir à ses propres moyens, l'enfant est, en effet, le premier touché par cette situation et trop souvent, le premier oublié. L'enfant construit son identité sur la base d'une sécurité qui résulte, en premier lieu, de la qualité de son lien d'attachement avec ses parents et en deuxième, de ses interactions avec l'environnement. Lorsque l'enfant vit dans un climat d'incertitude et de confusion, son développement peut être sérieusement compromis.



#### Les impacts de la maladie mentale sur les enfants

- Puissant processus de deuil, Inversion des rôles parent/enfant, Ambivalence des sentiments, Isolement social, Sentiment de culpabilité, Insécurité, Problème d'attachement, Difficultés scolaires, Syndrome du survivant, Syndrome de l'enfant modèle.

**Les Ateliers Anna est un programme d'éducation et d'intervention auprès des jeunes de 7-12 ans ayant un parent ou un proche atteint d'une maladie mentale, conçu par madame Rebecca Heinisch .**

- **Format du programme:** Offert sur deux journées complètes
- **Le contenu:** Un ensemble d'activités regroupées autour de huit thèmes préétablis
- **Mode d'interventions privilégié:** Le jeu, le conte, des activités qui incorporent le mouvement, des activités créatives tels le dessin, la peinture et le modelage.
- **Bénéfices pour les enfants:** Démystifier la maladie mentale, verbaliser et valider leur vécu, sortir de leur isolement et trouver de l'aide. Développer des stratégies pour mieux composer avec leur réalité, continuer leurs parcours d'enfance sans prendre sur leurs épaules une charge qui ne leur revient pas.

*Nous avons offert à nouveau cette année « Les Ateliers Anna »*

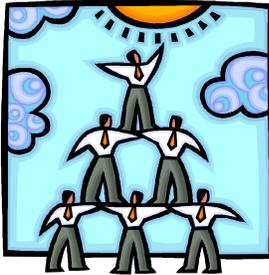
À l'automne 2015 : 6 jeunes  
Au printemps 2016: 5 jeunes

Un MERCI particulier à  
à la TABLE JEUNESSE  
DE LA HAUTE-  
YAMASKA et à un fi-  
nancement de la santé  
publique qui ont per-  
mis la poursuite du  
programme Les Ate-  
liers ANNA



**Un total de 11 jeunes ont participé au programme en 2015-2016**

## Activités de formation



### AIMER ET AIDER UNE PERSONNE ATTEINTE D'UN TROUBLE DE PERSONNALITÉ LIMITE: UN DÉFI DE TAILLE, UN OBJECTIF RÉALISABLE!

Élaboré par une psychologue, madame Hélène Busque, ce programme en deux volets est destiné aux membres de l'entourage d'une personne atteinte d'un trouble de la personnalité limite. Il est présenté pendant une période de **10 semaines** sous forme de rencontres hebdomadaires d'une durée de deux heures trente minutes chacune.

#### *Volet I: Le point de départ*

Les thèmes abordés sont: le point de départ, reconnaître la problématique, comprendre son origine et son intensité, la dynamique relationnelle, la crise suicidaire et réflexion sur le changement ou le statut quo.

#### *Volet II: La mise en place du changement*

Dans cette partie, les thèmes abordés sont: les enjeux d'une aide adaptée, se connaître pour mieux s'ajuster, l'illustration de la mise en place du changement et le support au changement.

**Nous avons offert un groupe au printemps 2015 qui a rejoint 10 participants**

### LE LÂCHER-PRISE : (4 rencontres)

Le lâcher-prise est un des grands défis de la vie.

Cette formation qui en est déjà à sa deuxième année n'a pas la prétention de rendre les familles des maîtres d'œuvre du lâcher prise mais plutôt d'amorcer une réflexion et de les outiller afin de pouvoir appliquer ce mode de vie.

#### Les thèmes abordés sont:

- Accepter nos limites
- Accepter les limites des autres
- Accepter de vivre de l'insatisfaction ou de l'impuissance
- Accepter les deuils
- Accepter de ne pas tout contrôler
- Pardonner et vivre le moment présent.



**En février 2016, une session de formation a été offerte à un groupe de 10 participants**

# Activités de formation

## MIEUX COMPRENDRE LE TDAH, (VOLET 1)

La formation pour les parents ayant un enfant TDA/H issue du programme: *Mieux vivre avec le TDA/H à la maison*, a fait son apparition dans la programmation d'Oasis santé mentale en fin d'année 2011.

Le volet 1 a une durée de 6 semaines à raison de 2 heures par semaine.

**Automne 2015 8 parents étaient présents à cette formation**

À la fin du volet 1, les commentaires positifs des parents démontraient qu'ils avaient une meilleure connaissance du TDAH, étaient plus en mesure de percevoir les difficultés reliés au trouble et par le fait même d'adapter des meilleures stratégies. En plus de créer des liens, ils ont exprimé que le fait de partager avec d'autres parents leur ont permis de constater qu'ils n'étaient pas les seuls à vivre un quotidien parfois difficile.

## Contrecarrer les comportements inappropriés, (VOLET 2)

Ce volet est offert seulement aux parents ayant suivi le volet 1. Cette formation permet de mettre en place des interventions facilitant la vie familiale et quotidienne.

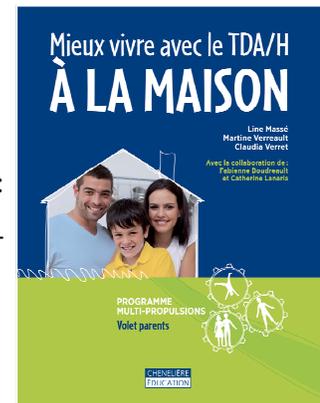
**Printemps 2016: 6 parents étaient présents à cette formation**

Tous contents de se retrouver, encore une fois les échanges furent le point fort sur l'appréciation de cette formation. Plusieurs ont affirmé avoir une meilleure relation avec leur enfant, une meilleure conscience dans leurs interventions, une meilleure gestion lors des crises et une meilleure connaissance pour mieux gérer l'opposition de leur enfant.

### « Le souper bilan »

Juin 2015, soit 2 mois après la fin du volet 2, nous avons offert de nouveau le souper bilan qui consiste à faire un suivi sur leurs apprentissages.

**4 parents étaient présents à cette belle soirée d'échanges.**



# Activités de formation

## LA PSYCHOSE

Pour une deuxième année consécutive, nous avons offert cette formation..

Elle vise à outiller les familles sur ce qu'est la psychose, les différentes formes, les causes, les traitements, etc.

La formation a été offerte à l'hiver 2016 à un groupe de **9 participants**



### Activités de formation des employés

- 8 avril 2015: Formation « Toxicomanie et santé mentale» ( 1 employée)
- 5 et 6 mai 2015: Participation aux journées annuelles de santé mentale du MSSS ( 1 employée)
- 14 mai 2015: Participation à deux conférences offertes par le groupe Delta; « La réussite passe par le travail d'équipe » et « Pas de chicane dans ma cabane! » (2 employées)
- 4 au 6 juin 2015: Participation au Congrès de la FFAPMM ( 2 employées)
- 16 septembre: formation sur la gouvernance (FFAPMM) ( 1 employée)
- 22-23 et 29 septembre 2015: Formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques » ( 1 employée)
- 25 septembre 2015 : formation en vue d'offrir le programme sur le Lâcher prise ( 1 employée)
- 13 octobre 2015: Participation à un colloque international sur le trouble de personnalité limite ( 2 employées)
- 21 octobre 2015 Participation à deux conférences offertes par le groupe Delta: « Témoignage de l'expédition de monsieur Roger Deschambeault » et « la maladie mentale en milieu de travail »(2 employées).
- 20 janvier 2016: Formation « Mobiliser vos ambassadeurs » ( 1 employée)
- 21 janvier 2016: Formation sur les Homicides (3 employées)
- 4 et 5 février 2016 : Formation sur Mieux vivre avec les voix ( 2 employées )
- 16 mars 2016 : Formation Santé Mentale et violence Conjugale ( 1 employée)

## Services de base de l'organisme

# Groupes de soutien

Ce sont des activités qui consistent en des moments d'entraide entre pairs. Celles-ci ont pour but de briser l'isolement des familles, de permettre d'échanger avec d'autres personnes qui vivent la même situation, de répondre aux questions que les proches de la personne atteinte peuvent se poser et de partager les peurs, les inquiétudes ainsi que le vécu des proches. Ce service vise à apporter le soutien dont les proches ont besoin pour surmonter les épreuves qu'entraînent la maladie mentale. En effet, ces rencontres d'échange amènent les personnes du groupe à s'entraider et à se soutenir mutuellement.

### Le groupe d'entraide Anglophone

Sur le territoire de Brome-Missisquoi nous avons offert 9 rencontres en collaboration avec le centre de femmes à Bedford, AVANTE pour les familles anglophones. Nous avons parlé et échangé sur les enjeux de vivre au quotidien avec un proche atteint.

Nous avons pu rejoindre **6 familles** sur ce territoire.

### Café Thématique (de jour)

Nous avons offert **neuf ateliers** sous forme de groupe d'entraide en après-midi, une fois par mois pour un total de **41 présences**.



30 avril 2015; «Transformez vos relations difficiles»...**5 personnes présentes.**

28 mai 2015; «Cultivez la pleine conscience»...**3 personnes présentes.**

24 septembre 2015; «Amorcer le changement »... **5 personnes présentes.**

29 octobre 2015; «La stigmatisation et l'autostigmatisation »... **3 personnes présentes.**

26 novembre 2015; «La communication efficace »... **5 personnes présentes.**

17 décembre 2015; « Mon bilan de fin d'année » Atelier créatif animé par Madame Chantal Brassard...**8 personnes présentes**

28 Janvier 2016; « Voir sa vie en couleur »... **4 personnes présentes.**

25 février 2016; «Quand le sommeil nous quitte »...**3 personnes présentes.**

31 mars 2016; «Bonheur pour emporter»... **5 personnes présentes.**

## Activités d'information



### SOIRÉE CONFÉRENCE

Mardi le 6 octobre 2015

#### « Vie d'ado et santé mentale »

Présentée par: madame Michèle Lambin  
À l'auditorium de l'école de la Haute-Ville

**16 PERSONNES PRÉSENTES**



## Conférences sur le TDAH

Les conférences sur le trouble du déficit d'attention sont orchestrées par OASIS santé mentale. Julie LeBlanc, travailleuse sociale à l'équipe Santé mentale jeunesse du CSSS La Pommeraie offre les rencontres à l'intention des parents qui souhaitent s'informer sur le TDAH et ajuster leurs pratiques parentales pour tendre vers une harmonie familiale plus satisfaisante.

### Trois rencontres ont été offertes en 2015/2016

- À Granby: 60 personnes
- À Cowansville: 30 personnes
- À Farnham: 36 personnes

Un total de **126 personnes** ont assisté aux conférences sur le TDAH cette année. Encore une année qui nous permet de constater la pertinence d'offrir cette soirée d'information. Nous tenons à remercier madame Julie LeBlanc pour sa précieuse collaboration.

### Centre de documentation

Notre centre de documentation est toujours disponible pour nos membres. OASIS santé mentale Granby et région essaie d'être toujours à la page dans ses nouveautés. Nous retrouvons entre autres des DVD, ainsi que de nombreux livres.

# Activités d'information



## L'INFOLETTRE

- OASIS compte à ce jour 310 abonnés actifs à notre Infolettre.
- Un total de 11 Infolettres ont été envoyées dont 9 informatives et deux thématiques

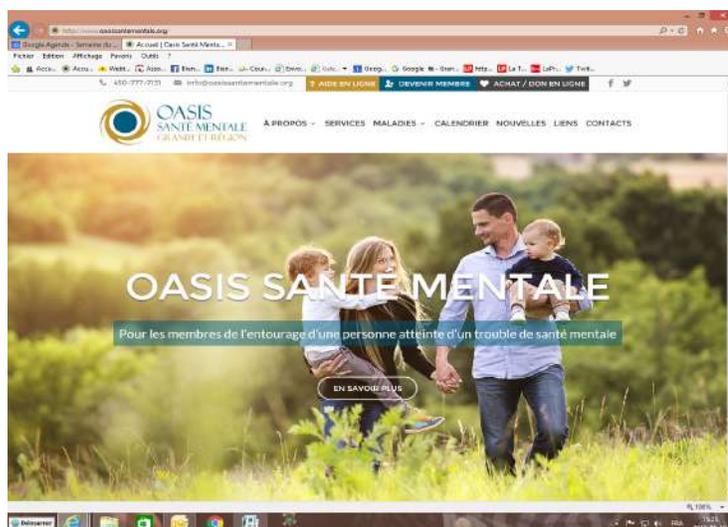
## SITE WEB

Au cours de la dernière année, notre site a été complètement revu et amélioré !

Allez y jeter un œil au [www.oasissantementale.org](http://www.oasissantementale.org)

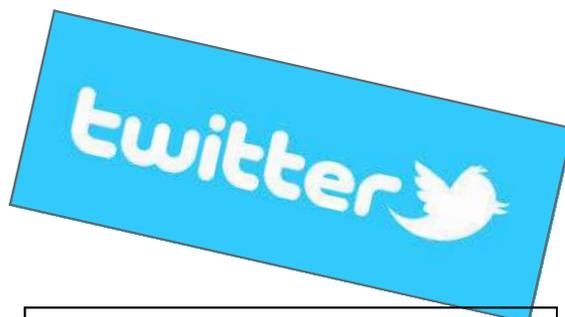
### En 2015-2016

- 6415 visites
- 5 340 utilisateurs
- 16 719 pages vues
- 82% de nouvelles visites



En date du 1er avril 2016, 330 personnes et plusieurs organismes nous suivent !

[www.facebook.com/pages/oasis-sante-](http://www.facebook.com/pages/oasis-sante-)



OASIS comptait au 1er avril 2016 près de 500 abonnés sur son compte Twitter

[https://twitter.com/info\\_oasissm](https://twitter.com/info_oasissm)

## Activités de sensibilisation

### SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES 2015

La FFAPAMM a profité de sa 22<sup>ième</sup> campagne de sensibilisation annuelle qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2015 pour interpeller les membres de l'entourage qui soutiennent un proche qui compose avec un trouble majeur de santé mentale.

Le semaine s'est déroulée sous le thème de l'autostigmatisation



Dans le cadre de cette semaine, OASIS a publié une Infolettre thématique et a alimenté les réseaux sociaux en lien avec la thématique retenue.

### PRÉSENCES MÉDIAS

Au cours de la dernière année, plus spécifiquement en janvier 2016, un drame meurtrier est survenu à Granby impliquant des personnes présentant une problématique en santé mentale.

Suite à cela, notre organisme a été interpellé afin de réagir publiquement. Nous avons donc profité de cette place médiatique afin de tenter de sensibiliser la population aux problématiques de santé mentale ainsi qu'à l'impact sur les membres de l'entourage. De plus, nous avons livré un message se voulant éducatif sur l'application de la Loi P-38 et l'importance de demander de l'aide.

#### Entrevues réalisées:

- Entrevue radio à M-105
- Entrevue télé à la télévision de Radio-Canada Estrie
- Entrevue radio à Radio-Canada Estrie
- Article dans le quotidien La Voix de l'Est
- Article dans le journal L'express

## Services de base de l'organisme

# Mesures de répit

Le but de ce programme est d'offrir un répit à la famille afin de:

- Prévenir l'épuisement et la détérioration de la dynamique familiale
- Favoriser la réorganisation de la famille et assurer l'épanouissement de ses membres
- Soutenir les parents, le conjoint et les proches dans les activités quotidiennes auprès de la personne en difficulté.

### Allocations financières

Le volet répit par allocation financière peut être utilisé par les familles vivant avec un proche âgé de 18 à 64 ans et 65 ans et plus. Ce service de répit permet d'aider la famille à répondre à son besoin de répit.

#### *Allocations « Adultes »*

Nous avons offert une allocation financière à **7 familles** vivant avec un proche âgé entre 18 et 64 ans. Quatre familles sont de la Haute-Yamaska et trois familles sont de Brome Missisquoi.

#### *Allocations « Personnes âgées »*

Nous avons aussi offert une allocation financière à **3 familles** vivant avec un proche âgé de 65 ans et plus. Toutes les familles sont du territoire de la Haute-Yamaska .

Le montant total des allocations financières qui a été versé aux familles entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016 est de **1530\$**

## Autres activités

### PRÉSENTATIONS DIVERSES

#### **Novembre 2015;**

- Kiosque au CRIF dans le cadre de «La Persévérance , malgré tout....» environ **65 personnes étaient présentes.**

#### **Juillet 2015:**

- Présentation de la Loi P-38 à 3 organismes, **6 personnes présentes**

#### **Février 2016;**

- Présentation sur la maladie mentale lors d'un atelier intitulée « Suicide et Santé Mentale » en anglais, **18 personnes étaient présentes.**

Au courant de l'année, nous avons accueillis 15 étudiants du CRIF lors de leur cours qui sont venus visiter nos locaux pour mieux connaître notre ressource.

Services de base de l'organisme

## Activités de formation externes

### AVRIL 2015- Formation offerte à l'organisme Entr'elles

« L'impact de la maladie mentale dans la famille »

15 personnes présentes

Durée: 3 heures

### OCTOBRE 2015– Formation offerte aux étudiants à la maîtrise en psychoéducation de l'Université de Sherbrooke

« Intervention de crise auprès de familles d'une personne atteinte d'un trouble de santé mentale et la crise en contexte de P-38 ».

Deux groupes d'une trentaine d'étudiants

Durée: 3 heures chaque groupe

### FÉVRIER 2016- Présentation à l'association des gestionnaires en ressources humaines de la Haute-Yamaska(AGRHHY)

« Quoi faire ou ne pas faire avec une personne en détresse ».

40 personnes présentes

Durée 45 minutes

## Activités d'information externes

« La démythification de la maladie mentale »

3 septembre 2015      Activité offerte à la Maison des Jeunes de Farnham- 8 participants

19 janvier 2016      Activité offerte à la Maison des jeunes de Granby- 11 participants



**PARTICIPATION À UNE CONFÉRENCE MIDI EN TANT QUE PANÉLISTE– sur le thème du rétablissement personnel**

Participation au projet CÉRRIS-CNESM de partage des connaissances  
À portée de main : les meilleures pratiques de réadaptation axées vers le rétablissement des personnes.

### PRÉSENCE À L'UNITÉ DE PSYCHIATRIE

Lors de la dernière année, nous avons assuré une présence à cinq reprises sur l'unité de psychiatrie afin de créer le lien avec les familles présentes lors des heures de visite.

Au total, **18 personnes** sont venues nous rencontrer.

# Activité d'autofinancement



## 24e Brunch-Bénéfice

Lors de notre 24e Brunch réalisé le 26 avril 2015, Madame Isabelle Dupont, de la Pharmacie Uniprix de Granby était notre présidente d'honneur de cette activité d'autofinancement. Elle était secondée par une équipe de 16 parrains et de 4 marraines d'honneur responsables de la vente de billets.

## Parrains et marraines 2015



Plus de 300 personnes, amis, gens d'affaires, intervenants du réseau de la santé et des services sociaux ont assisté à ce Brunch-Bénéfice et ont permis d'amasser une somme de plus de **29,000\$** pour l'organisme.

- M. Guy Vincent, retraité
- Me Patrick Boucher, Boucher & Associés Avocats
- Mme Dany Chartrand, Bottin Excel
- M. Benoit Bigras, CGA
- M. Paul Goulet, GO Relations publiques
- Mme Danielle Picard, Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska
- M. Guy Laporte, M105
- Mme Marie Hélène Veillette, Conseillère en rééducation, CRIF
- M. Sylvain Galipeau, Laser Chèque
- M. André Charbonneau, président d'OASIS
- M. Alain Mailhot, Directeur Ressources Humaines LEK Inc.
- M. David Rhéaume, Normandin, Gravel, Rhéaume, Avocats Inc.
- M. Alexandre Daigle, Groupe Bernier Daigle
- M. Jean Patenaude, DG— Centre d'Appel Haute-Yamaska
- Mme Natalie Préfontaine, Banque de Montréal
- M. Jean Patenaude
- M. Luc Jean, Gestion Parasitaire Montérégie Estrie
- M. Miguel St-Pierre, propriétaire Marché St-Pierre et Fils
- M. Francois Landry
- M. Yves Marcoux, Pneus Granby Enr.



Pour cette occasion, les invités de ce 24e Brunch-Bénéfice ont eu la chance d'entendre M. Luc Vigneault, nous livrer un touchant témoignage ayant pour titre «Je suis une personne, pas une maladie ».

# Dons et commandites

## NOTRE PARTENAIRE OFFICIEL

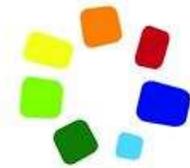


Table jeunesse  
Haute-Yamaska

Un MERCI particulier à  
à la TABLE JEUNESSE  
DE LA HAUTE-  
YAMASKA et à un fi-  
nancement de la santé  
publique qui ont per-  
mis la poursuite du  
programme Les Ate-  
liers ANNA

*Mille Mercis !*

*À nos principaux donateurs*

Fondation Emilie Jauron  
Pharmacie Isabelle Dupont  
Fonds de charité des employés de Prinoth  
Fedex,  
Artopex

Voilà un geste rassembleur et une magnifique  
preuve de générosité!



## Merci à nos commanditaires

- Pharmacie Isabelle Dupont
- Centre Dentaire Brun, Giroux, Normandeau
- Robert Cabana Denturologiste
- Mantra Pharma
- Ville de Granby
- Denis Larouche comptable agréé
- François Bonnardel, Député de Granby
- Laser Chèque, div. Solution Logipro Inc.
- Son X Plus
- Hôtel Le Castel

Un MERCI particulier  
au CIUSSS de l'Estrie-  
CHUS site CLSC  
La Pommeraie ainsi  
qu'à l'organisme  
AVANTE qui nous ont  
offert des espaces de  
bureau et de forma-  
tion propices aux  
échanges

MERCI!

# Membership

## L'ORGANISME EST MEMBRE DE...

- Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska (CDC)
- Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi
- Fédération des Familles et Amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM)
- ROC (Regroupement des organismes communautaires) de l'Estrie
- GASP (Groupe Actions Solutions Pauvreté)



## MEMBRES DE L'ORGANISME

Au 31 mars 2016, notre organisme comptait **122 membres**

# Satisfaction de la clientèle

## QUELQUES COMMENTAIRES REÇUS

Principalement lors des évaluations écrites suivant les groupes de formation

- « J'ai apprécié la compétence et la clarté dans les explications de l'animatrice ».
- « Je suis très satisfait d'avoir suivi la formation en psychose. Ça permet de comprendre et de mieux réagir.. »
- « Je commence de plus en plus à lâcher prise et mieux vivre la maladie de mon fils » .
- « Merci, je suis reconnaissant pour ce genre d'organisme comme Oasis ».
- « Témoignage avec Denis méga pertinent! »
- « J'aurais aimé avoir plus d'échanges entre nous pour voir ce que les autres ont vécu ».
- « Le document est sensas, ça nous permet de nous remettre dedans. On a vu un paquet de choses en 10 semaines, c'est pas croyable. Merci!
- « J'ai vraiment apprécié la formule groupe. L'expérience des autres est très instructive et rassurante quant à ma position envers mon proche ».
- « Excellente formation! Suivre des horizons nouveaux amène à réfléchir d'une nouvelle façon, formation utile et aidante! »
- « La formation sur le lâcher prise m'a apporté beaucoup d'outils et ces outils me seront utiles dans toutes les circonstances dans ma vie! ».
- « Je comprends beaucoup mieux la souffrance de mon fils, j'ai les outils pour apporter des changements ».

# Activités de représentation et implications

## *Au niveau local (Haute-Yamaska)*

- Visite de la direction santé mentale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS à nos locaux.
- Réunions mensuelles de la Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska
- Comité d'organisation de la journée réseau santé mentale
- Membre du conseil d'administration de la fondation Je pars du Bon Pied
- Membre du conseil d'administration de la CDC Haute-Yamaska
- Table jeunesse de la Haute-Yamaska
- Comité des Agents Réseau
- Participation au Réseau Local en santé mentale du CSSS de la Haute-Yamaska
- Participation aux rencontres du GASP (Groupe Action Solutions Pauvreté)
- Participation au comité itinérance du GASP
- Présence aux portes ouvertes de l'organisme Auberge sous mon Toit
- Participation au déjeuner réseautage des organismes en santé mentale de la Haute-Yamaska

## *Au niveau local (Brome-Missisquoi)*

- Participation au comité de la semaine de la santé mentale de Brome-Missisquoi
- Participation au Réseau Local en santé mentale du CSSS La Pommeraie
- Participation à l'AGA et aux assemblées de la CDC Brome-Missisquoi
- Présence aux portes ouvertes de l'organisme Entrée Chez soi

## *Au niveau régional*

- Participation aux rencontres du RRCSME (Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie)
- Rencontres au ROC de l'Estrie
- Assemblée générale annuelle du ROC de l'Estrie
- Participation au comité conjoint CDC H-Y et B-M de transfert vers l'Estrie
- Participation au comité cadre ROC-CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Rencontre du responsable PSOC dans le cadre du transfert vers l'Estrie
- Participation à une consultation sur le fonctionnement des tables de concertation
- Rencontre de la direction santé mentale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

## *Au niveau provincial*

- Participation aux journées de réflexion de la FFAPAMM
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la FFAPAMM
- Participation au Congrès 2015 de la FFAPAMM
- Membre du conseil d'administration de la FFAPAMM
- Membre du comité exécutif de la FFAPAMM ( Vice-Présidente)
- Membre du comité des règlements généraux à la FFAPAMM
- Participation à la tables des directeurs de la FFAPAMM
- Participation aux journées annuelles de santé mentale

# Bilan des orientations 2015-2016

## 1. Visibilité

Objectifs:

- Accroître la visibilité d'OASIS dans le but de:
  - A. Attirer des donateurs
  - B. Intégrer les familles dans le traitement
- Développer les relations avec les partenaires

*Cette orientation étant un point d'assise de notre organisme, nous sommes en évolution constante à ce niveau et le conseil d'administration a continuellement en tête de poursuivre dans ce sens. Le développement du programme de l'offre de formation aux entreprises en est un exemple concret.*

## 2. Budget

Objectif:

- Améliorer notre autofinancement

*Sans avoir réussi à atteindre complètement cet objectif, nous pouvons affirmer que, considérant le contexte économique actuel, le fait d'avoir maintenu environ les mêmes revenus en autofinancement, est une réussite en soi.*

## 3. Compétence des employés

Objectifs

- Augmenter le personnel
- Transfert et maintien des compétences de l'équipe
- Continuer d'avoir le souci d'innovation
- Assurer la relève

*À ce niveau, nous avons embauché en juin 2015, une nouvelle intervenante pour le volet adulte. De plus, nous avons accordé une attention particulière à ce que l'équipe de travail puisse bénéficier de nouvelles formations.*

## 4. Site web

Objectifs:

- Développer ,
- Informer,
- Mettre à jour notre site web

*Notre site a été entièrement mis à jour au cours de la dernière année en vue d'être plus dynamique, fonctionnel et afin qu'il puisse s'adapter aux différentes plateformes web.*

## 5. Membership

Objectifs

- Se positionner sur qui sont nos membres
- Augmenter le nombre de membres actifs de 10%
- Développer le sentiment d'appartenance des membres

*Le travail doit se poursuivre à ce niveau puisque bien que les membres n'aient plus à payer une cotisation, nous ne constatons pas d'augmentation de l'adhésion.*

## Orientations 2016-2017

**Les orientations retenues pour la prochaine année sont les suivantes:**

1. Faire la promotion du programme de formation offert en entreprise .
2. Travailler en concertation avec nos partenaires du milieu communautaire et le CIUSSS de l'Estrie-CHUS dans la mise en œuvre du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 et ce, particulièrement en lien avec la mesure 1.4 qui concerne spécifiquement notre ressource ainsi que les membres de l'entourage.
3. Travailler à l'élaboration d'une offre de services et d'outils mieux adaptés pour les enfants qui ont un parent atteint d'un trouble de santé mentale afin d'être en mesure des les soutenir de façon adéquate dans un contexte d'intervention individuelle.

## Revue de presse 2015-2016

30 000\$

**au profit d'OASIS santé mentale dans le cadre du 24<sup>e</sup> brunch-bénéfice de l'organisme!**

Toute l'équipe d'OASIS santé mentale souhaite remercier sincèrement les personnes bénévoles, les quelque 350 personnes présentes, les commanditaires, les donateurs ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de son événement! Grâce à tous, l'organisme s'est vu cumuler un profit record de 30 000\$!

Un merci particulier à Mme Isabelle Dupont, pharmacienne-propriétaire et présidente d'honneur de l'événement.



La présidente d'honneur, Mme Isabelle Dupont (au centre), entourée de l'équipe de parrains et marraines d'honneur.



**MERCI À NOS COMMANDITAIRES**

PLATINE (partenaire officiel)	OR	ARGENT	BRONZE
	 	 	<p>Centre dentaire Dr. Gloux Normandie</p> <p>Robert Calera, Dentarologie</p> <p>Ville de Grand</p>

## Luc Vigneault au service de OASIS santé mentale

Rony Guénoville-Girard  
 Publié le 10 mars 2015

**BRUNCH.** OASIS santé mentale lance son 24<sup>e</sup> brunch bénéfique. Lors de son traditionnel banquet qui aura lieu le 26 avril prochain à l'Hôtel Castel à Granby, l'organisme reçoit Luc Vigneault à titre de conférencier.



©Photo TG Media - Rony Guénoville-Girard  
 La directrice de OASIS santé mentale, Mélanie Tremblay, le président du comité, André Charbonneau et Sylvie Rivard, adjointe de la présidente d'honneur Isabelle Dupont, vous attendent le 26 avril prochain pour le brunch bénéfique de l'organisme.

OASIS santé mentale avait lancé l'invitation à M. Vigneault l'année dernière. Faute de temps, il avait décliné. Heureusement pour l'organisme, il sera présent le 26 avril prochain pour parler d'un sujet parfois délicat, mais largement assumé par cet expert en la matière.

En effet, la santé mentale n'est pas un terrain étranger pour Luc Vigneault qui est atteint de schizophrénie.

Certains se rappelleront de son sympathique passage à Tout le monde en parle il y a deux ans. Il y était pour présenter son livre *Je suis une personne, pas une maladie*. Titre que porte d'ailleurs la conférence qu'il fera lors du brunch bénéfique.

À ce propos, Luc Vigneault a dévoilé quelques bribes de sa conférence aujourd'hui lors du lancement officiel de la campagne de

financement annuelle de OASIS santé mentale.

«Je vais parler principalement d'espoir. Il est possible d'avoir une vie épanouie, malgré la maladie mentale. Il faut y mettre du sien et être bien entouré», explique celui qui travaille à l'Institut de la santé mentale de Québec et qui est chargé de cours à l'Université Laval à la faculté de médecine.

### Besoin grandissant

OASIS santé mentale est un organisme, sans but lucratif, de soutien pour les membres de l'entourage qui vivent près ou connaissent une personne atteinte d'une maladie mentale.

Plus de 600 familles de la région bénéficient des services de l'organisme.

La directrice, Mélanie Tremblay, assure que les demandes ne s'estompent pas. «En plus de l'augmentation des demandes, nous devons faire face à de nouvelles problématiques et les besoins des familles changent et évoluent».

«Pour maintenir notre offre de services, nous avons besoin de nous autofinancer et le brunch est là pour ça», ajoute le président, André Charbonneau.

L'État verse depuis plusieurs années un montant de 235 000\$ à l'organisme qui, selon la directrice, aurait besoin annuellement d'une somme de 325 000\$.

Ainsi, le 26 avril prochain, près de 350 personnes sont attendues. La présidente d'honneur, Isabelle Dupont, espère récolter 25 000\$.

«Des gens se retrouvent dans des situations précaires bien malgré eux. Et encore aujourd'hui la maladie mentale fait toujours peur», selon les mots d'Isabelle Dupont et repris par son adjointe Sylvie Rivard qui était présente en son nom à la conférence de presse.

Les billets, au coût de 90\$, sont disponibles chez OASIS santé mentale ou auprès des paroisses et des mairies de l'événement.



# La loi P-38 remise en question

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@avoixdel'est.ca

**GRANBY — Pour la présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ), D<sup>re</sup> Karine Igaruta, il ne fait nul doute qu'il faut apporter des modifications à la loi P-38 afin de la rendre « plus humaine ».**

« En ce moment, elle est tellement basée sur la liberté de la personne qu'on oublie qu'elle ne peut pas vraiment exercer sa liberté de choix quand elle est malade. C'est beau en principe, mais en pratique, c'est un problème pour les maladies mentales », souligne-t-elle.

La loi actuelle tient pour acquis que le patient sait s'il doit se faire traiter ou non, précise Karine Igaruta. Or, c'est loin d'être toujours le cas, ce qui limite le pouvoir d'intervention des médecins.

Elle donne l'exemple d'une dame qu'elle a reçue aux urgences cette semaine. Celle-ci a appelé les policiers non pas parce qu'elle pensait être malade, mais parce qu'elle voyait des fantômes dans sa maison.

« Quand je lui propose une pilule, elle part à rire. J'ai pas besoin de traitement, dit-elle, j'ai besoin que vous m'aidiez à enlever les fantômes de ma maison », illustre-t-elle.

Ne pas se rendre compte qu'on est malade fait partie inhérente de la maladie mentale, affirme D<sup>re</sup> Igaruta, d'où l'importance de changer la loi afin d'améliorer l'accès aux traitements.

## NOTION DE DANGER

À l'heure actuelle, la loi P-38 permet de retirer temporairement une personne de la société en l'enfermant à l'hôpital lorsqu'elle représente un danger grave et immédiat pour elle-même ou pour autrui. Elle ne permet pas de traiter quelqu'un contre son gré.

Cela peut parfois suffire dans les cas de psychose provoqués par la consommation de drogues, l'effrit de celles-ci finissant par seconter. Mais pas nécessairement pour certains troubles mentaux tels que la schizophrénie.

« La minute où tu me présentes plus un danger immédiat, on te libère. Un danger récurrent ou prévisible, ça ne fait pas partie de la loi », précise-t-elle.

Ce sont ensuite les membres de l'entourage qui doivent faire face aux conséquences si la personne fait une rechute à sa sortie de l'hôpital. « C'est fâcheux pour les familles, surtout lorsqu'un patient ne veut pas qu'on leur parle. Une fois qu'un patient est libéré, il n'y a rien dans la loi qui nous permet d'aider la famille. »

Même s'il s'agit du seul critère pour appliquer cette loi, la notion de danger peut laisser place à l'interprétation. « C'est très subjectif. Il faut mieux la définir. On milite beaucoup en faveur de ça », affirme la directrice d'Oasis Santé Mentale Granby et région, Mélanie Tremblay.

Chaque année, son organisme vient en aide à plus de 600 familles vivant avec une personne atteinte d'un trouble mental. Selon elle, il serait possible de trouver un juste milieu avec une loi qui permettrait aux familles d'hospitaliser un proche sans trop empiéter sur ses droits individuels.

« (Le meurtre de Caroline Choinière) reflète tout l'aspect législatif qui est parfois difficile à appliquer. Un drame comme ça met aussi en lumière le manque de ressources pour les personnes souffrant

de problèmes de santé mentale, que ce soit au niveau de l'hébergement ou de l'encadrement », note M<sup>me</sup> Tremblay.

## UNE COALITION

L'AMPQ a d'ailleurs fondé cette semaine une coalition avec la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM) pour se pencher sur la question.

« On s'est donné le mandat de trouver des pistes de solution qu'on va ensuite proposer au gouvernement. Est-ce qu'on change la définition de danger? Est-ce qu'on pourrait déclarer inapte et traiter une personne qui n'a pas un jugement éclairé? », se questionne D<sup>re</sup> Igaruta.

Les membres de cette coalition ont déjà demandé une réunion avec le ministre de la Justice et celui de la Santé à cet effet. « On a eu une certaine ouverture, mais on n'a pas encore eu de rencontre », affirme D<sup>re</sup> Igaruta.

Une personne sur cinq au Québec souffre d'un trouble de santé mentale, rappelle d'ailleurs M<sup>me</sup> Tremblay. « Il y a des modifications possibles pour mieux soutenir les



La directrice d'Oasis Santé Mentale Granby et région, Mélanie Tremblay. — PHOTO ALAIN DION

services en santé mentale, mais il faut aussi garder en tête que la grande majorité des gens malades ne sont pas agressifs. »

Malgré l'importance d'agir, D<sup>re</sup> Igaruta souligne aussi que la plupart des patients finissent par accepter le traitement auquel ils doivent se soumettre. « Ce qui est malheureux avec tous ces faits divers, c'est que ça donne une impression que les gens avec des maladies mentales peuvent être dangereux alors que c'est plutôt rare parmi la quantité de gens qui en souffrent », conclut-elle.

## L'homicide perpétré à Granby: un drame évitable

Romy Quémerville-Grand  
Publié le 12 janvier 2016

### Selon des intervenants en santé mentale

**FAITS DIVERS. Des organismes œuvrant en santé mentale déplorent le meurtre de Caroline Choinière, 45 ans, survenue dans la nuit de dimanche à lundi. Le drame aurait pu être évité, soutiennent des intervenants.**



© Photo TC Media - Archives

*Mélanie Tremblay, directrice générale d'OASIS santé mentale, croit qu'il faudrait modifier la loi P-38 afin de la rendre plus facilitante pour les proches de personnes vivant des problèmes de santé mentale.*

1997, est un recours pour les proches de personnes vivant des problèmes de santé mentale. Elle contrevient à la Charte des droits et libertés de la personne.

La loi P-38 s'applique lorsque la personne, dont l'état mental présente un danger grave et imminent pour elle-même ou pour autrui.

Des médias ont rapporté que le suspect du meurtre commis dans un logement de l'avenue du Parc à Granby souffrait de troubles mentaux. Il aurait été récemment hospitalisé pour une psychose. Alex Lacasse-Deaudeclin, un homme de 26 ans, a comparu lundi après-midi. Une accusation de meurtre au second degré pèse contre lui.

La directrice générale d'OASIS santé mentale pour Granby et région, Mélanie Tremblay, avance que l'ensemble des drames qui impliquent une personne atteinte de santé mentale peut être évité.

«Ce drame met en évidence comment les gens autour se sentent impuissants et qu'ils ont peu de recours», indique-t-elle.

La loi P-38, mesure d'exception adoptée en 1997, est un recours pour les proches de personnes vivant des problèmes de santé mentale. Elle contrevient à la Charte des droits et libertés de la personne.

On peut y avoir recours pour une garde préventive, provisoire ou appliquée. Dans le premier cas, ce sont souvent les policiers qui conduisent l'individu à l'hôpital. La garde préventive ne demande pas d'autorisation d'un juge ni d'examen psychiatrique. C'est la notion de danger grave et immédiat qui est évaluée. L'individu est sous une garde pour un maximum de 72 heures.

La loi P-38 comporte des limites, selon la directrice d'OASIS santé mentale. «Un individu qui a des problèmes de santé mentale peut juger qu'il n'est pas malade. Au bout du compte, il peut choisir s'il reçoit sa médication ou non et c'est là qu'on voit les limites de nos lois et que nos médecins sont limités», explique Mélanie Tremblay.

Elle croit que des changements devraient être apportés à la loi afin de la rendre plus facilitante pour les proches.

OASIS santé mentale accompagne l'entourage d'une personne souffrant de troubles mentaux. Pour des raisons de confidentialité, la directrice ne peut confirmer si son organisme est intervenu auprès de l'entourage du suspect.

### La faute sur le système de santé

À l'inverse, le Collectif de défense des droits de la Montérégie qui déplore le drame ne pense pas que de modifier la loi P-38 est une solution.

Selon le regroupement, changer les lois serait un recul des droits fondamentaux de la société.

Il suggère qu'il faudrait soutenir davantage les personnes en détresse physique plutôt que de vouloir les contrôler. «Il faut plus de services, plus d'alternatives et plus de services spécialisés pour des personnes qui vivent ce genre de problématique. Ils n'ont pas assez accès à des professionnels de façon rapide», affirme la conseillère de Granby du collectif, Nancy Melanson.

La faute revient au système de santé, avance le regroupement. «Le problème est qu'il n'y a pas assez de services en amont. Le drame survient quand une personne est en détresse. Le système a tout en main pour réagir quand une personne est en crise, mais n'a pas tout en main pour réagir en amont», précise Mme Melanson.

Le collectif rapporte que plus de crimes sont commis par des personnes n'ayant pas de problèmes de santé mentale.

### Écho dans Brome-Missisquoi

Camille Béland, de l'organisme Le Phare qui vient en aide aux personnes vivant ou ayant vécu des problématiques de santé mentale ou une détresse émotionnelle dans Brome-Missisquoi, juge déplorable la situation. «Cela démontre qu'il y a des gens qui souffrent. Il serait important de revoir ce qui est offert dans la région pour obtenir de l'aide. Il y a des services pour ces gens», glisse-t-elle.





© Ce sceau atteste que l'association est certifiée conformément aux exigences fixées par le cadre normatif des associations-membres de la FFAPAMM.